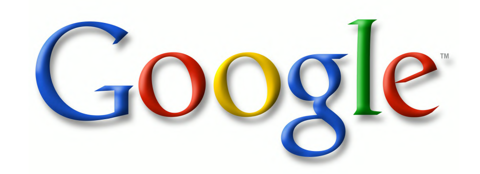


LES CORSAIRES FRANÇAIS

AU XVIe SIÈCLE

DANS LES ANTILLES

PAR

Gabriel MARCEL

CONSERVATEUR-ADJOINT A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
(CARTES ET COLLECTIONS GÉOGRAPHIQUES)

(Extrait du *Compte rendu du Congrès international des Américanistes*, tenu à Paris, en septembre 1900.)

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1902

A Monsieur R. Torres Campos
Hommage empressé
G. Marcel

LES CORSAIRES FRANÇAIS

AU XVIe SIÈCLE

DANS LES ANTILLES

mentés nos si riches archives[1] ! Car il faudrait consulter non seulement les Archives nationales, mais encore celles de tous nos ports, sans oublier Rouen dont les richesses sont bien loin d'avoir été complètement utilisées. Mais il est nombre d'actions, peut-être les plus héroïques, qui sont à jamais oubliées ou parce que le souvenir s'en est éteint avec ceux qui en furent témoins, ou parce que le récit des acteurs n'a pas été recueilli.

S'il était intéressant de conserver la mémoire de l'Olonnais, de Morgan et de tant d'autres flibustiers qui ont fait preuve d'une valeur folle, d'une audace incroyable, d'un héroïsme véritablement admirable, il faut reconnaître que leurs hauts faits sont trop souvent entachés d'excès et de barbarie. Ils ne sont presque toujours conduits que par l'amour du pillage et la soif de l'or ; cela suffit pour modérer notre enthousiasme ! Les massacres dont ils se sont montrés si prodigues n'ont pas d'excuses même à une époque où Louvois donnait l'ordre de porter la torche dans le Palatinat, où la vie comptait pour si peu de chose.

Mais il n'en est pas de même au XVIe siècle, les longues expéditions à l'étranger, la guerre civile et surtout les dissensions religieuses ont envenimé les passions et cela explique, si cela ne les justifie pas, bien des excès et des cruautés.

Ce n'est pas avec le XVIe siècle que commence la réputation d'audace et d'intrépidité des corsaires français. Depuis les exploits de Coulon, ils étaient si redoutés, qu'au retour de son troisième voyage, en 1498, Christophe Colomb déclare

1. M. Justo Zaragoza a publié pour l'Espagne un travail intéressant, mais auquel il aurait pu donner une valeur bien plus considérable s'il avait mis plus à profit les énormes collections de documents inédits qu'a publiés l'Académie de l'Histoire. Voici le titre de son ouvrage qui est peu répandu en France : *Piraterias y agresiones de los Ingleses y de otros pueblos de Europa en la America española desde el siglo* XVI *al* XVIII... — Madrid, 1883, gr. in-8°. On consultera encore avec fruit : Antonio Freyre, *Piratas de la America y luz a la defensa de las costas de Indias occidentales... traducido de la langua flamenca en española por el Dr Alonso de Buena Maison...* — Colonia Agrippina, Struickmann, 1681, in-4°.

qu'il navigua vers l'île de Madère par une route nouvelle pour éviter un affront que pouvait lui faire une flotte française qui l'attendait au cap Saint-Vincent [1].

Comme nous le verrons, nos corsaires s'échelonnent très habilement pour ne laisser échapper aucun navire espagnol. Ils croisent au cap Saint-Vincent [2], aux Açores, surtout anx Canaries, — ils sont obligés de s'arrêter dans l'un ou l'autre de ces archipels pour se ravitailler [3] — tandis que les autres gagnent les mers d'Amérique. C'est un filet admirablement tendu, à travers les mailles duquel un nombre assez restreint de galions purent s'échapper. Il fallait qu'ils fussent bien richement chargés, car ils sont nombreux les rétables d'églises espagnoles qu'on nous a dit ornés avec l'or rapporté d'Amérique.

La chasse, on vient de le voir, commence au lendemain de la découverte de l'Amérique, elle va se continuer pour ainsi dire sans paix ni trêve, malgré les réclamations incessantes de l'Espagne et du Portugal. Pour le Portugal, les histoires du Brésil sont remplies des luttes que nos marins sont obligés de soutenir, car de nombreux navires ont été armés dès l'aube du XVIe siècle pour aller faire la traite tout d'abord, pour fonder des établissements un peu plus tard, à la côte du Brésil. Comme l'a très bien démontré M. Ch.

1. Navarrete. *Relation des voyages entrepris par Ch. Colomb.* — Paris, 1828, 4 vol. in-8°, T. 3 p. 10.

2. Parmi les corsaires français qui pirataient dans ces régions, il faut citer ce Jean Fleury, dit Florin, capitaine de Jean Ango qu'on a confondu avec Verrazzano et qui, pris par les Espagnols, fut exécuté en 1527. C'est ce Florin qui s'empara en 1526 des immenses trésors dont Cortes avait dépouillé Montezuma lors de la prise de Mexico et qu'il envoyait à Charles Quint. Voir : C. Murphy. *The voyage of Verrazzano...* — New-York, 1875, gr. in-8°. G. Gravier. *Les Voyages de Verrazzano sur les côtes d'Amérique.* — *Bull. de la Société normande de géographie*, 1893. Guénin, *Ango et ses pilotes.* Paris, 1901, in-8°. La Roncière. *L'armateur Jean Ango et la liberté des mers.* Correspondant du 25 février 1902.

3. Nul endroit n'était plus propice pour s'embusquer à l'abri de côtes peu habitées et fondre à l'improviste sur les navires marchands ; c'est ce que faisait encore dans le dernier quart du siècle suivant le bon corsaire Jean Doublet de Honfleur. — Voir : Bréard. *Un corsaire normand. Mémoires de Jean Doublet...* — Paris, 1880, in-8°.

Bréard [1], ce sont des opérations commerciales que vont faire en Amérique nos bâtiments armés dans les ports de Normandie pour les Indes du Pérou. Par malheur, si, nombreux et précis sont ces documents qui nous renseignent sur les capitaines, les navires, leurs armateurs, et les conditions de l'armement, il n'a pu recueillir des renseignements sur ce qu'ils ont fait au cours de leur campagne. Alors que leurs opérations donnent lieu pour la liquidation à des procès, alors que leurs actes ont entraîné des plaintes et des instructions judiciaires, mais alors seulement, les pièces conservées dans les archives ont chance de nous renseigner.

De leur côté, les documents étrangers tout en relatant les hostilités commises par nos nationaux n'indiquent pas le plus souvent les noms des navires, encore moins ceux de leurs capitaines.

On se trouve donc en présence d'actions anonymes qu'on ne sait à qui attribuer. Gosselin [2] a recueilli dans les Archives de Rouen quelques faits intéressants, un bien plus grand nombre lui ont échappé. Nous combinerons donc ces informations françaises, toutes rares qu'elles sont, avec ce que nous donnent les Espagnols particulièrement Navarrete dans sa *Bibliotheca maritima española,* notre très cher ami D. Cesareo Fernandez Duro, dans sa monumentale *Armada española* et ce précieux recueil qui a pour titre *Coleccion de documentos ineditos de ultramar,* afin d'éclairer l'histoire de nos corsaires aux Antilles et particulièrement à Cuba.

En 1501 une ordonnance royale prescrit la construction de carraques pour donner la chasse aux corsaires, attribuant une prime à ceux dont la jauge dépassera 150 tonneaux.

Dès 1513, une cédule royale était adressée aux officiers de la *Casa de contratacion,* leur ordonnant d'envoyer deux caravelles pour garder les côtes de Cuba. Et cependant, nous n'avons encore trace d'aucune expédition française

1. *Documents relatifs à la marine normande...* — Rouen, Lestringant, 1889, in-8° *passim.*

2. *Documents authentiques et inédits pour servir à l'histoire de la marine normande et du commerce Rouennais pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles.* — Rouen, 1896, in-8°, *passim,* et notamment p. 148.

dans les Antilles. Les premières qui soient arrivées à notre connaissance sont celles de Parmentier qui, pour le compte d'Ango, alla de 1520 à 1526 au Brésil, à Terre-Neuve, aux Antilles, à la Côte de Terre Ferme et à celle de Guinée. En 1529, alors que sur le *Sacre* et la *Pensée,* les deux frères Parmentier se rendaient aux Indes, ils se détachèrent, aux îles du Cap Vert, d'une armée française qui avait été équipée pour aller faire la guerre aux Antilles [1].

En 1552, Jean Terrier de Dieppe avait équipé un galion dont il avait confié le commandement à Jean Fain et à Jacques de Saint-Morisse pour courir sus aux Espagnols. Au cours de la croisière, nos marins prirent, entre autres navires, une barque venant des Antilles chargée de cinq grands quintaux d'or fin, de deux quintaux de perles, de 300 cuirs de bœufs sauvages, deux caisses de casses de fistures (caña de fistula) et autres singulières marchandises valant deux cent mille écus et plus, appartenant aux marchands de Séville. Confiants dans la paix qui régnait entre la France et le Portugal, nos corsaires viennent y débarquer leurs prisonniers, mais ils sont aussitôt saisis, eux et leurs prises, retenus en prison pendant cinq mois — trois y moururent — et l'armateur, ne pouvant obtenir satisfaction, sollicita l'autorisation d'user de représailles, c'est-à-dire de saisir les personnes, biens et marchandises « qui trouuez pourront être en tous pays et subgection du Roy » autorisation qui fut accordée par Bonivet, amiral de France, et publiée le 3 septembre 1522 [2].

Cependant les Espagnols prenaient leurs précautions pour ne pas être saisis isolément par nos corsaires et pouvoir, à plusieurs, leur résister plus facilement. Herrera raconte que des ordres avaient été donnés aux juges de l'île Espagnole pour que les navires partant des Antilles fussent bien pourvus d'armes, partissent de compagnie et s'attendissent mutuellement.

Ces agressions réitérées motivèrent de la part de l'Espagne

1. *Discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier.* Édition Schéfer. Paris, Leroux, gr. in-8°, p. 14 et IX de l'Introduction.

2. De Fréville. *Commerce maritime de Rouen.* Rouen, 1857, 2 vol. in-8°. T. II, p. 131.

et du Portugal des représentations à la cour de France. On sait avec quelle désinvolture elles furent accueillies par François Ier qui ne voulut jamais reconnaître ni la Bulle d'Alexandre VI ni le traité de Tordesillas qui partageait les terres nouvellement découvertes entre les deux couronnes. Comme sanction à ses déclarations [1] « Le roi de France [2] donnait à ses armateurs et capitaines au-delà du méridien de l'île de Fer et du tropique du Cancer, l'autorisation « d'entreprendre à l'encontre des Espagnols et Portugais, ainsi qu'ils trouveront leurs avantages, jusqu'à ce que lesdits Espagnols et Portugais aient souffert le commerce libre à nos dits sujets en l'étendue des dites terres et mers des Indes et de l'Amérique et leur aient donné libre entrée et accès pour cet effet dans lesdits pays et dans les ports et havres d'iceux pour y traiter et négocier ainsi qu'au deçà des dites lignes ». Ce sont, près de cent ans avant Grotius, les principes qu'il devait soutenir dans son ouvrage : *Mare liberum*, 1608.

Un certain D. Garcia de Celis de Honduras assure, le 3 mai 1537, que les Français piratent à la vue de ce port et même à l'intérieur. Il a vu passer dix à douze bâtiments à la vue de l'île de Cuerno; ils avaient déjà pris une dizaine de navires et il affirme qu'il n'y en avait pas moins de quarante à guetter les galions espagnols dans ces parages.

Une lettre du 8 avril 1537 écrite par Gonzalo de Guzman à l'impératrice nous fournit certains détails curieux sur les actes d'un corsaire français anonyme qui mettait à profit la permission qui lui était octroyée par le roi. En novembre 1536, il s'était emparé dans le port de Chagres (côte de Panama), d'une nef espagnole chargée de chevaux pour Santo Domingo, il avait lancé les chevaux à la mer, débarqué les hommes à terre et avait emmené le navire. Arrivé à Cuba, en 1537, il alla jeter l'ancre à cinq lieues de la Havane. Comme il y avait dans ce port quatre bâti-

1. Voir à ce sujet l'opinion de Jean Alphonse dans son *Hydrographie*, elle est absolument d'accord avec celle du roi.

2. D'Avezac. *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil*, p. 165.

ments espagnols, les habitants requirent les équipages de s'emparer du navire français, s'engageant à payer aux capitaines leurs bâtiments s'ils les perdaient dans le combat. Trois navires de 200 tonneaux, chacun, mirent à la voile et se dirigèrent sur la patache française qui s'enfonça dans le port jusque par une brasse d'eau seulement.

Nos compatriotes sont sommés de se rendre.

Jamais, répondent les Français, nous mourrons s'il le faut.

Trois jours durant, on se tira des coups de canons; enfin un matin la patache française essaie de sortir du port à la voile et à la rame. Un bâtiment espagnol coupe ses câbles pour en faire autant, mais à la sortie, la mer est grosse, le vent contraire, l'équipage se jette dans les embarcations et gagne la terre et les deux autres navires sont abandonnés par leurs matelots dans les mêmes conditions. Ce que voyant, les Français rentrent dans le port, s'emparent sans lutte des trois navires, brûlent les deux plus petits et emmènent le meilleur. Ils vont alors croiser avec le patache et le bâtiment dont ils se sont emparés dans le canal de Bahama, route ordinaire *(carrera)* des navires de la Nouvelle Espagne et du Mexique pour gagner l'Europe [1].

A la suite de ces événements, Juan Velasquez [2] demanda à l'impératrice qu'on approvisionnât d'artillerie et de munitions le port de la Havane, et le 20 décembre 1537, Diego Caballero, habitant de la ville de Santo Domingo, s'adressait au roi pour lui demander de pourvoir à la garde et à la sécurité de ces mers au moyen de trois caravelles bien munies de canons et de quatre gros navires, afin de protéger les bâtiments qui sont chargés de marchandises précieuses ou rapportent de la Terre Ferme quantité d'or [3].

Portugais et Français ont des torts réciproques, car si ces

1. *Colleccion de documentos ineditos relativos al descubrimiento, conquista y organisacion de las antiguas posesiones de ultra mar.* IIe série, tome IV, *isla de Cuba,* p. 425-426.

2. Même collection, t. IV, p. 440.

3. Navarrete *Bibliotheca maritima española*, I, p. 823.

derniers n'entendent pas respecter l'article du testament d'Adam qui leur défend l'accès du Brésil, les premiers, forts de ce qu'ils considèrent comme leur droit, tombent sans hésiter sur les bâtiments français, les coulent ou les brûlent et massacrent leurs équipages. Les deux couronnes, pour mettre fin à cette guerre sauvage réunissent à Bayonne et à Fontarabie, au mois de mars 1537, des commissaires qui sont chargés de régler ces différends.

Si les Français et les Portugais essayaient d'arriver à la solution amiable de leurs querelles, il n'en était pas de même entre Français et Espagnols. Une pétition, par laquelle un certain Diego Perez de Séville [1] demande qu'on lui concède un écu d'armes pour avoir défendu la ville de Santiago contre un bâtiment français, nous prouve que les hostilités continuaient aussi vives, que nos corsaires étaient aussi entreprenants.

Il n'y avait à cette époque ni un canon, ni un grain de poudre à Santiago, et si le navire *la Madeleine*, commandé par Diego Perez n'eut été dans le port, nul doute que cette ville n'eut subi le sort de la Havane, elle eut été mise à sac et brûlée. Après s'être emparés d'un brigantin sorti du port et qu'ils avaient pillé, les Français, au nombre de plus de 80 hommes d'équipage, avaient pénétré dans le hâvre. Diego Perez dont le navire, chargé de sucre et de cuirs, était heureusement pourvu d'artillerie, le rangea contre la muraille, débarqua ses canons, lutta pendant un jour et une nuit si vaillamment et si heureusement, qu'après avoir eu huit ou dix tués les Français se retirèrent. Deux ans plus tard, un navire français revient bombarder la ville qui résiste et lui cause assez d'avaries pour le forcer à la retraite.

Une dépêche datée de 1539, nous apprend que ce même corsaire avait bombardé et brûlé la Havane sans rencontrer grande résistance. Il en est ainsi pour le port de la Plata dans l'île Espagnole. En apprenant ces événements F. de Soto prescrivait, de la Floride, de hâter à Santiago de Cuba

1. *Documentos ineditos de ultramar,* Cuba, t. III, pp. 23 et suivantes.

la construction d'un boulevard et d'un bastion sur lequel devaient être montés quatre canons[1].

Les craintes que causaient ces tentatives réitérées qui menacent dans leur source les richesses que l'Espagne tire d'Amérique, se font jour dans une dépêche de l'ambassadeur d'Espagne en France, datée de 1541. Il signale à son gouvernement les armements maritimes qui se font aux frais du roi de Navarre, de l'amiral de France, du cardinal de Tournon et de Mme de Tampes (Etampes). Ils prendront la mer, dit-il, après février, et l'on a tout lieu de croire qu'ils sont destinés à s'emparer des vaisseaux de Sa Majesté qui viennent des Indes.

Il a appris, ajoute-t-il, que le corsaire — il voit partout des corsaires — Jacques Cartier est sorti du port de Saint-Malo; il est allé aux Terres-Neuves de Portugal et il y est resté dans un port gelé jusqu'au beau temps. Le capitaine Roberval doit bientôt partir avec 8 ou 9 navires en course contre les habitants des Indes de Sa Majesté [2].

Si l'ambassadeur se trompait en ce qui concerne Jacques Cartier et Roberval, il avait raison de mettre son gouvernement en garde contre les incursions probables des Français. D'ailleurs les Espagnols avaient organisé en France, en dehors même de l'ambassade, un merveilleux service d'espionnage afin d'être bien au courant des armements qui s'y préparaient. Au Croisic, écrit en 1541 un espion envoyé par le Conseil des Indes, s'équipent deux bâtiments, l'un de 130, l'autre de 120 tonneaux, bien pourvus d'artillerie et de munitions avec 180 hommes, mais il n'a pu savoir leur destination. Il donne également des détails sur l'expédition de Jacques Cartier. A Morlaix, Brest, Quimper-Corentin, continue-t-il, il y a deux navires et deux galions bien fournis d'artillerie et de munitions, armés par des gentilshommes du pays, pour la côte du Brésil, disent-ils, et le Rio de la Plata, ils doivent partir avant Pâques fleuries. A Honfleur et Harfleur se préparent quatre galions très bien armés qui doivent, pense-t-on, se joindre à ceux de Saint-Malo.

1. *Doc. inéd. de ultramar.* Cuba, III, p. 73-79.
2. Navarrette, *Bibl. marit. esp.*, I, p. 396.

A Dieppe, il apprend que déjà sont partis de ce port quatorze ou quinze navires ou galions pour la Malaguette et le Brésil, probablement aussi pour le Rio de la Plata ; enfin, il constate que se préparent cinq navires dont certains ont jusqu'à 150 tonnes, les uns pour se joindre à la flotte ci-dessus, les autres pour tenter, lui a-t-on dit, certaines découvertes. Tous ces navires, ceux déjà partis et ceux qui se préparent, sont armés par un particulier, très riche armateur qu'on appelle le vicomte de Dieppe.

Ces renseignements si précis causèrent une vive émotion au Conseil des Indes qui demanda à son espion des détails complémentaires, car on craignait que les navires de Saint-Malo ne fussent en réalité destinés à un établissement dans la Floride d'où il serait facile de bloquer le canal de Bahama et de s'emparer des navires partis du Mexique pour l'Espagne.

Non content de pousser le roi d'Espagne à s'unir à celui de Portugal afin que les navires français soient traités en ennemis, le Conseil des Indes envoie Francisco de Soarez avec une caravelle pour s'informer de la route prise par les Français. Il apprend, en septembre 1541, le passage de nombreux bâtiments pour la côte de Maniguette et il se met à la poursuite de quatre navires qui se dirigent de l'île de Mayo dans l'est, afin de savoir si c'est le Marañon ou les Antilles qui est le but de leur voyage. La tempête l'ayant forcé à gagner Puerto-Rico, il y apprit qu'un corsaire français s'était emparé au Cap de la Vela d'un navire, puis d'une caravelle chargée de perles. Il rentrait en janvier 1542 à San Lucar [1].

L'Espagne tint compte de tous ces avis dans la mesure ordinaire, c'est-à-dire que, comme d'habitude, on remit au lendemain ce qui aurait dû être fait de suite. Néanmoins des ordres furent donnés aux officiers de la *Casa de contratacion* d'envoyer à la Havane des armes en quantité suffisante pour permettre aux habitants de se défendre [2].

1. Buckingham Smith. *Coleccion de varios documentos para la historia de la Florida y tierras adyacentes*. London, Trübner (s. d.), in-4°. Le tome 1er a seul été publié.

2. *Doc. inéd de ultr.*, Cuba III, p. 170.

En 1541, on résolut d'envoyer à Nombre de Dios 150 arquebusiers et un capitaine qui devait résider dans ce port afin d'empêcher les Français d'arriver à Panama où se trouvaient l'or et l'argent appartenant au roi d'Espagne ; à Saint-Jean de Puerto-Rico un autre capitaine avec 50 arquebusiers; à Santo Domingo de l'île Espagnole 100 arquebusiers commandés par un capitaine et à la Havane 50 arquebusiers avec un officier du même grade [1].

Le 20 août 1542, une cédule royale était adressée à l'alcalde de la forteresse de Cuba, l'informant de la rupture de la paix avec la France et de l'apparition probable des corsaires [2] ; en même temps on lui ordonnait de visiter la forteresse et de la pourvoir d'artillerie et de munitions. Peu après, l'évêque de la Havane, Diego Sarmiento, donnait de sa poche une somme de 400 pesos pour servir à la défense de la ville [3]. Une lettre de cette année 1543, nous apprend que le rempart de terre et de bois avait été construit aux frais de la ville et que les fauconneaux ainsi que les autres armes que le roi avait ordonné à la *Casa de Contratacion* d'envoyer d'urgence, n'étaient pas arrivés et cependant deux navires pillés par les Français, l'un au cap de la Vela, l'autre au cap Tiburon, étaient venus annoncer l'attaque prochaine des ennemis [4].

Ce n'étaient là que jeux d'enfants, auprès de ce qui venait de se passer à Carthagène. Le 24 juillet 1543, avant le lever du soleil, 300 Français se précipitaient à l'assaut de cette ville, s'en emparaient après une courte résistance, la mettaient au pillage et se retiraient en emportant 3,500 pesos d'or et d'argent [5].

Sont-ce les mêmes corsaires, ceux montés sur cinq navires, dont parlent, dans une lettre au roi, les habitants de Cubagua [6] réfugiés à l'île Marguerite rendant compte de la prise,

1. *Coleccion de varios documentos para la historia de la Florida...* Londres, Trübner (s. d.), in-4°, p. 103.
2. *Id.*, p. 181.
3. *Id.*, p. 197.
4. *Id.*, p. 243.
5. Navarrete, *Bibl. marit., esp.*, I, p. 312.
6. Id., II, p. 752.

de l'incendie et du sac de la ville de l'île de Cubagua en juillet 1543?

Si nombreuses sont ces attaques, elles se produisent dans tant de localités différentes et pour ainsi dire simultanément que c'est un véritable cauchemar pour les Espagnols. On se demande s'ils ne voient pas des corsaires même où il n'y en a pas! Alonso de Sosa va jusqu'à dire : « Tres o quatro navios de franceses se han hecho tan señores de esto mar como lo es el Emperador del rio de San Lucar »[1].

Le 3 mars 1544, le vice roi du Mexique[2] annonce à La Havane qu'il a reçu avis de la présence de six corsaires français à la Côte Ferme et demande qu'on prévienne Juan de Anasco qui attend, pour les escorter, les navires chargés d'argent qui sortent de Saint-Jean d'Ulloa pour l'Espagne.

Ce sont sans doute encore ces mêmes vaisseaux qui, au mois d'octobre de la même année, attaquèrent la ville de Santa Maria de los Remedios, au Cap de la Vela, mais sans pouvoir s'en emparer et la mettre à sac à cause de la résistance acharnée de ses habitants qui, quelques mois auparavant, n'avaient pu la préserver du pillage et qui avaient été obligés de se réfugier dans le pueblo de la Laguna de San Juan de la Granjeria de las Perlas au rio de la Hacha[3].

Une lettre du 17 février 1546[4] nous apprend le sac et le pillage de la ville de Baracoa qui n'offrit pas de résistance, la plupart de ses habitants s'étant enfuis. Nous ne savons pas à combien s'est élevé le pillage, mais il dut être considérable car un certain Garcia Perez se vit enlever un coffre contenant 900 pesos, le nommé Cabanas 400 et Isabelle de Azevedo 300 avec les joyaux de ses filles.

Le 3 juillet 1550, un certain D. Sancho de Leiva[5] envoyait de Renteria une information sur les navires armés sortis des ports français septentrionaux et qui s'apprêtaient, dit-il, à pirater les navires espagnols dans les directions du Cap-

1. *Doc. ined. de ultramar*. Cuba III, p. 360.
2. Navarrete, *Bibl. marit. esp.*, II, 778.
3. Navarrete, *Bibl. marit. esp.*, II, 752.
4. *Doc. ined. de ultramar*, Cuba III, p. 256-257.
5. Navarrette, *Bibl. marit. esp.*, II, p. 693,

Vert, Brésil et Malaguette. Ceci prouve, comme nous l'avons dit plus haut, que les Français comptaient bien saisir au moyen de ces croisières étagées et établies au large, sur les routes les plus fréquentées, les navires qui auraient échappé aux corsaires des mers des Antilles et du golfe du Mexique.

En 1552, l'alcalde de la Havane, Juan de Lobera, au commencement de 1553, le gouverneur de Cuba, le Dr Angulo, adressent au roi des suppliques pour solliciter l'achèvement de la forteresse de La Havane. Il importe, disent-ils, grandement au service du roi que cette ville ne tombe pas entre les mains des corsaires français, car elle est la véritable clé des Indes. Les habitants lorsqu'ils sont prévenus de la présence de l'ennemi, sachant qu'ils ne peuvent résister, s'empressent de fuir dans les montagnes avec leur famille et leurs biens les plus précieux. La ville se trouve donc à la merci des corsaires et, ajoute Juan de Lobera, il est d'autant plus pressant d'y remédier que certains d'entre eux ont déjà ravagé les côtes de la partie méridionale de cette île. Il termine en envoyant la liste des munitions qu'il croit nécessaires [1]. De nouvelles lettres aussi pressantes sont datées du 20 mars et du 8 octobre 1554, une autre datée de Panama, le 24 novembre, informe l'Empereur que trente à quarante jours auparavant, les Français ont débarqué à Santiago de Cuba avec environ 300 arquebusiers, qu'ils sont restés un mois dans la ville et qu'ils en ont enlevé plus de 80,000 pesos.

Les craintes manifestées à tant de reprises par les autorités de La Havane n'étaient pas vaines. Le 10 juillet 1555, avant le jour, la sentinelle du Morro signalait au large la présence d'un navire. C'était une caravelle latine pas très grosse, mais qui paraissait porter un nombreux équipage. Elle pénétra dans une petite anse à une demi-lieue de la ville et débarqua environ 200 arquebusiers couverts de salades et de corselets qui, laissant de côté la forteresse, marchèrent droit sur la ville. Une douzaine d'hommes et quatre arquebusiers s'enfermèrent avec l'alcalde dans la forteresse, tandis que le gouverneur allait et venait, semblant

1. *Doc. inéd. de ultr.*, Cuba, t. III, pp. 319 et suivantes.

avoir un peu perdu la tête et se retirait à une lieue de la Havane dans un village d'indiens où avaient eu le temps de fuir la plupart des habitants. Il se proposait d'y rassembler du monde et de tomber à l'improviste sur les Français tandis qu'ils feraient le siège de la forteresse. Mais les évènements se précipitèrent. Nos compatriotes, ne donnant pas aux Espagnols le temps de se concerter, s'emparèrent d'un boulevard sur la marine où étaient en batterie quatre canons et s'attaquèrent à la forteresse. Ils purent rapidement s'approcher des portes de la tour qu'ils brûlèrent avec l'enclos où se trouvaient les approvisionnements ; incapable de tenir, la garnison dut se réfugier sur un terre plein.

Le capitaine français somme l'alcalde de se rendre, lui remontrant qu'il était bien évidemment dans l'impossibilité de résister, que s'il ne le faisait pas avant le jour, lui et tous ses compagnons seraient massacrés. La vie des défenseurs sauve ainsi que l'honneur de cinq ou six femmes qui se trouvaient avec eux, telles furent les conditions acceptées de part et d'autre. Une trève fut conclue pour discuter les conditions de la rançon de la ville et des prisonniers.

Mais, pendant ce temps, le gouverneur Angulo rassemble quarante Espagnols au milieu desquels il encadre cent nègres et autant d'Indiens et, au mépris de la foi jurée, il se jette de nuit à l'improviste sur la ville. Eparpillés dans les maisons autour de celle qu'habite le capitaine avec vingt hommes, les Français surpris dans leur sommeil auraient tous été massacrés sans les grands cris que poussèrent les nègres en pénétrant dans la ville. Quinze ou seize furent égorgés cependant, mais furieux leur capitaine, blessé lui-même d'un coup de lance à la poitrine, donna l'ordre, par représailles, de poignarder ses prisonniers. Dix-huit hommes et dix Portugais qu'il avait pris peu de jours auparavant sur une caravelle, furent ainsi massacrés.

Le même jour, le gouverneur Angulo fit offrir au capitaine français 1,500 ducats, mais celui-ci exaspéré de la mauvaise foi des Espagnols, les refusa, brûla l'église et l'hôpital, pilla les maisons particulières, rasa ce qui échappa à l'incendie et comme c'était un hérétique, constatent les différentes rela-

tions que nous résumons [1], il ne respecta rien, ses soldats volèrent le Saint Sacrement ainsi que les calices et se firent des vêtements avec les robes. et les surplis des ecclésiastiques. Ils allèrent même jusqu'à dévêtir une madone et à poignarder la statue.

Après avoir embarqué l'artillerie sur leur vaisseau, les Français firent plusieurs expéditions dans les environs pendant lesquelles ils brûlèrent quelques estancias.

L'alcalde avait racheté sa vie pour 2,200 pesos et une chaîne d'or qui en pesait 100, le butin fut énorme.

Avant de partir, le capitaine français sonda le port, dont un dessinateur, qu'il avait avec lui, dressa le plan avec ceux de la ville et de l'entrée du Morro; il annonça qu'il reviendrait l'année suivante avec une flotte nombreuse pour attaquer Nombre de Dios et Santo Domingo. Il partit au commencement d'août.

Le 4 octobre parut un nouveau navire français qui, ayant appris ce qui s'était passé et l'impossibilité où étaient les Espagnols de résister, mit à terre plus de 200 hommes qui saccagèrent quelques estancias que leurs compatriotes avaient négligées, démolirent ou brûlèrent les maisons qu'on commençait de rebâtir et s'emparèrent d'une caravelle chargée de cuirs, récemment entrée dans le port. Puis vinrent deux gros navires auxquels on donna carène dans le hâvre et qui ne s'en allèrent qu'après avoir encore ramassé quelque butin.

Le capitaine français, disent nos documents, s'appelait Jacques Sore, Sores, et les Portugais le nommaient Jacques de Soria; il avait pour second un certain Del Plano, navarrais. Sore, ajoutent les Espagnols, est un homme très déterminé, de beaucoup de courage, très craint des siens. On assure qu'il ravagea la Margarita, Borburata, Santa-Marta et le Cabo de la Vela, et qu'il fut le premier capitaine à sauter à terre à La Palma quand Jambe de bois s'en empara et la mit au pillage. Voici en peu de lignes de précieuses indications.

Pie de Palo, Jambe de bois, est un corsaire bien connu. En 1556, il commande le *Claude*, l'un des douze grands

1. *Doc. ined. de ultramar*, Cuba, III, pp. 360 et suiv.

navires chargés de la défense de la côte de Normandie [1]. Il en est question à plusieurs reprises dans le Journal de Gilles de Gouberville [2]. Il était tenu en grande estime, car on le voit recevoir Coligny à dîner dans sa maison de Réville. Il fut anobli par Henri II en septembre 1555 et ses lettres sont conçues dans les termes les plus flatteurs, il est ainsi désigné : « notre cher et bien-aimé François Le Clerc, l'un des capitaines de notre marine », on y ajoute qu'il a été grandement mutilé de ses membres, ayant perdu une jambe, ayant eu un bras grandement endommagé, ne laissant pas pour cela son dit service... [3] ».

Il n'y a pas de doute, c'est bien le personnage qui nous occupe. Thevet ne [4] rappelle-t-il pas la descente des Francais dans l'île des Palmes, une des Canaries « ...laquelle fut saccagée de mon temps, lorsque les guerres étaient ouvertes entre l'empereur Charles-Quint et Henri IIe du nom, roi de France, par un capitaine corsaire nommé François Le Clair dit Jambe de bois, homme vaillant et accort à la marine, avec lequel j'ai quelquefois voyagé. »

Quant à Jacques Sore [5] Saures ou Soré (Sauret) nous savons qu'il était sieur de Flocques (arrond. de Dieppe) et protestant. Il était originaire de Normandie, natif de la *comté d'Eu près de Pontorson*, dit Du Jarric, qui va nous raconter un incident d'une croisière de Sore en 1571 près de Palma.

Un navire détaché de la flotte de Louis de Vasconcellos,

1. Guillaume de Marseille. *Mémoires de la fondation et origine de la ville Françoise de Gracœ...* Havre, 1847, in-4°.

2. Edition Tollemer, pp. 447, 492, 506 et 511.

3. Article de M. L. Delisle sur *Pierre Mangon, vicomte de Valogne,* paru dans l'Annuaire du département de la Manche, 1891, p. 26. M. Robillard de Beaurepaire, p. 61 de l'Introduction de l'édition qu'il a donnée de Gouberville nous cite trois corsaires normands Malésart, Pattercuppon et Raffoville, tous trois de La Hogue, dont le premier arma pour le Brésil et les deux autres choisirent surtout la Manche pour théâtre de leurs exploits.

4. *Cosmographie universelle*, livre III, chapitre 10, édition de Paris, 1575, tome I, fol. 84.

5. « Le capitaine Sore, normand, l'un des bons hommes de mer et des capitaines de M. l'admiral qui fut de ce temps, voyre qui a esté depuis... » dit Brantôme en rapportant un de ses hauts faits. — *Hommes illustres*, M. de Montluc.

gouverneur du Brésil, qui portait un grand nombre de religieux dans cette contrée fut rencontré par Sore et immédiatement attaqué. Les religieux, entre lesquels se trouvait le P. Azevedo, combattirent avec l'équipage, plusieurs furent tués, les autres désignés à la vindicte de Sore par leur habit ecclésiastique furent jetés à l'eau, il en périt ainsi trente-neuf. Un novice qui n'avait pas voulu se séparer de ses supérieurs réclamait à grands cris le martyre. Sore, en disant qu'il n'avait jamais vu personne avoir autant de goût pour l'eau salée, lui fit donner satisfaction [1].

On ne devra pas s'étonner de ces mœurs barbares, quand on saura qu'au Brésil les prisonniers français [2] étaient enterrés jusqu'aux épaules et que leurs têtes servaient de cibles aux arquebusades des Portugais. L'acte de notre corsaire qui a été soigneusement mis en lumière par les écrivains catholiques et stigmatisé, n'était qu'une juste représaille.

Nous retrouvons Jacques Sore au siège de La Rochelle en 1573 où il lutte énergiquement contre le baron de La Garde et les forces royales. Sa réputation était telle que, quand les Calvinistes apprirent son arrivée avec la flotte de Montgomery, ils reprirent courage et La Garde vit déserter un grand nombre des protestants qu'il employait sur sa flotte, et qui étaient ses meilleurs marins. On trouvera encore quelques particularités de la vie de Sore et de ses services distingués au siège de La Rochelle et à Brouage dans le *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort* [3], mais nous n'avons plus rencontré trace de ce hardi marin après le siège de La Rochelle. Il serait mort quelques années après dans le comté d'Eu selon Du Jarric [4].

1. *Histoire des Indes orientales*, t. II, p. 286 à 305.

2. Lettre de Diego de Gouvea du 17 février 1535, publiée par M. de Varnhagen. Voir d'Avezac, Considérations... p. 24 note.

3. 1894, 4e trim. p. 251.

4 « La guerre civile s'étant malheureusement rallumée, dit Desmarquets, M. de Longueville voulut forcer les bourgeois à travailler à la réparation des fortifications. Ils s'assemblèrent sous leurs capitaines. Le vieux capitaine Saures s'y fit porter à la tête de sa compagnie ; ce vénérable vieillard qui avait fait la guerre sous M. de Chattes, harangua les bourgeois et les engagea à conserver la fidélité au roi, si bien qu'ils rentrèrent tous chez eux

Nous devons citer enfin un autre huguenot béarnais : Jean Copdeville ou Capdevielle, appelé Cadouillo par les Espagnols, bien que nous ne l'ayons vu opérer que dans les parages des Canaries, mais les mentions relatives à nos corsaires sont tellement rares que nous tenons à citer son nom d'après le même auteur.

Reprenons brièvement l'énumération des hauts faits de nos compatriotes. En 1557, Pedro Menendez Marquez [1] qui fut vingt ans après amiral de la flotte de Eraso, puis gouverneur de la Floride de 1580 à 1586 était fait prisonnier par un corsaire français sous le cap Santa Maria.

Pour donner une idée de la sauvagerie de la lutte entre Espagnols et Français, nous rappellerons que Henri II ayant ordonné que les prisonniers espagnols, fussent envoyés comme rameurs sur nos galères, Alvaro de Bazan décida qu'il en serait de même pour les prisonniers français « à l'exception des capitaines, maîtres et officiers pris aux Indes, qui devaient être pendus ou jetés à la mer ».

Cette prescription fut exécutée dès l'année suivante ; en effet, le gouverneur de Cuba, Mazariegos, après avoir résisté aux Français, signala leur présence à l'amiral Pedro de Roelas, qui coula un de leurs bâtiments à fond, leur reprit un navire dont ils s'étaient emparé, sur un troisième se trouvaient 130 Français qui furent envoyés aux galères. Il faut ajouter que nos compatriotes s'étaient emparés de Santiago et y avaient fait un butin considérable [2].

Nous passons naturellement sous silence les opérations des Français à la Floride, elles sont trop connues et ont donné lieu à d'importants travaux. Nous devons néanmoins rappeler qu'une lettre manuscrite de notre ambassadeur Fourquevaulx, à la reine, datée du 4 janvier 1567, annonce que le gouverneur de la Floride, Menendez, venant en

malgré les menaces de M. de Longueville. » Desmarquets ajoute à la louange de Longueville qu'il ne molesta en rien le capitaine Saures qui mourut de vieillesse quatre mois après. Ces événements se passent en 1619, Saures devait être pour le moins nonagénaire. *Mémoires chronologiques...* T. I. p. 341-2.

1. Nav., *Bibl. marit. esp.*, II, p. 588.

2. Fernandez Duro. *Armada española...* T. II, p. 462.

Espagne dut s'arrêter à Lancerote l'une des Canaries, de crainte de nos corsaires ; il ajoute que le gouverneur attend deux compagnies de gens de pied que l'on doit lui envoyer de Séville pour reprendre sa route vers son gouvernement de Floride [1]. En 1571 un interrogatoire de Vicente Estèvez [2] nous renseigne sur les pillages opérés par les Français dans les Indes. L'auteur qui a été pris sur sa frégate dans la baie du Conil (côte de Campêche) par une pinasse française avait été emmené à Honfleur.

La même année une information fut faite à la Vera Cruz le 21 juillet au sujet de la prise du navire « Nuestra Señora de Ayuda » qui se rendait de l'île Espagnole en Espagne et qui trois fois attaqué par trois corsaires français sous le port de Yaguama, finit par succomber lorsque son capitaine Asencio Hernandez et huit hommes furent tués et huit autres blessés [3].

L'année suivante le gouverneur de Carthagène [4] écrivait au roi pour se plaindre des ravages causés sur ses côtes par les corsaires français et anglais et demandait l'envoi de deux galères qui croiseraient jusqu'au Honduras. Francisco Bernardino Lugo avait bien raison de se plaindre, car rien ne pouvait arrêter l'audace de nos marins.

C'est à cette date de 1572 qu'il faut placer la mort de l'un des plus experts pilotes de cet âge comme dit Thevet [5], de Guillaume Testu du Havre auteur du magnifique atlas manuscrit du Ministère de la Guerre et de la belle carte des Affaires Étrangères, au cours d'une expédition entre Panama et Nombre de Dios. J'ai publié moi-même ce texte alors inédit

1. Bibl. nat. Départ des Ms. Fr. 16103.

2. Nav., *Bibl. marit. esp.*, II, p. 753. Nous donnons cette lettre in extenso en appendice. Elle renferme le nom d'un corsaire français Brondel ou Blondel que nous ne connaissions que par la relation du voyage de Townson aux côtes de Guinée. Denis Blondel était alors, en 1556, capitaine de l'*Espoir*. Deux autres corsaires, Bontemps et Matté de Grangeville, du Havre, périrent aux Antilles en 1571 et en 1572. Rappelons encore les noms de Bourgoing, Cacheuf, Parent et Beautemps, peut-être le même que le Beautemps cité par Fernandez Duro au tome II de son *Armada española*, p. 220, dont quelques-uns payèrent de leur vie leurs hauts faits.

3. F. Duro. *Armada española*... T. II, p. 214, note.

4. Nav., *Bibl. marit. esp.*, I, p. 470.

5. Thevet. *Grand insulaire*. Bibl. Nat. ms. fr. 15459, p. 193 verso.

dans le volume qui accompagne mes *Reproductions de cartes américaines*.

En 1575 [1], nouvelles plaintes au sujet des ravages exercés entre Porto Vela et Nombre de Dios par les corsaires anglais et français. C'est à ce moment que Strozzi, à la tête d'une flotte imposante, va essayer de s'emparer de l'archipel des Açores ; on trouvera sur cette expédition les renseignements les plus complets au point de vue espagnol dans le volume de M. Fernandez Duro : *Conquista de las Azores* et au point de vue français dans la thèse récemment soutenue à l'Ecole des Chartes par M. Léonardon.

En 1576, le Dr Cuenca signale de Saint Domingue la présence sur les côtes de cette île d'un grand nombre de galions français, ajoutant qu'à la Yaguama quatre navires en attendent d'autres pour aller assaillir Carthagène. En 1577, en 1581, en 1585, informations analogues, mais toutes n'indiquent ni les noms des navires, ni ceux de leurs capitaines. Mais, en 1586, les Cubains s'emparèrent d'une frégate française qui pillait les estancias de la côte et résistèrent à Santiago à ceux qui venaient pour venger leurs compatriotes qui avaient été pendus à Bayamo par décision judiciaire. Six navires français ayant débarqué dans le port 150 hommes, qui mirent le feu à l'église et incendièrent la plupart des maisons, ceux-ci n'eurent pas moins de 56 morts y compris leur chef et durent se rembarquer précipitamment sans emporter le moindre butin [2]. C'est le dernier fait d'armes de nos marins et cette fois il n'est pas à leur avantage.

Je ne veux cependant pas m'arrêter sans commenter un curieux document des Archives nationales qui m'a été signalé par mon collègue du Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, M. de la Roncière, dont l'*Histoire de la marine française* si riche en documents inconnus a été récompensée par l'Institut.

Au moment où la paix venait d'être signée, le capitaine Menjouyn de la Cavane quittait La Rochelle sur un petit navire monté par 80 matelots et soldats. Arrivé aux Açores,

1. Nav., *Bibl. marit. esp.*, I, p. 306 179 id. I, 376.
2. Duro, *Armada española*, t. II, p. 399.

comme il n'a plus de provisions, il débarque sur un îlot désert et y tue, à coups de bâtons, trois cents lapins qu'il fait saler, puis il continue sa route vers la Dominique.

Peu de jours après, il aperçoit un bâtiment portugais et lui fait aussitôt signal d'arrêter. Lorsqu'on est à portée de la voix, il lui demande ce qu'il transporte.

— Du vin, répond le Portugais.

— Cela fait joliment notre affaire, reprend le Français. La paix règne entre votre maître et le mien, j'en profiterai pour vous demander un important service. Depuis que nous avons quitté les Canaries, nous sommes astreints à un régime diablement altérant, nous ne mangeons que des lapins salés! Ne pourriez-vous nous soulager d'une partie de votre cargaison ? Nous vous en serions fort obligés!

La vue des matelots mèches allumées et des arquebusiers éclaire aussitôt le Portugais qui s'empresse d'accéder à une demande faite de si courtoise façon et l'on se sépare dans les meilleurs termes du monde.

Quelques jours plus tard, c'est un bâtiment chargé de bétail qui est arrêté. Toujours le toquet à la main, notre capitaine expose sa requête, témoigne de l'éternelle reconnaissance qu'ils voueront tous au généreux espagnol qui les va délivrer de la famine.

— Entre gens intelligents on se comprend vite.

— Il faut faire un sacrifice, se dit l'Espagnol, et s'exécute pour sauver le reste du chargement.

Notre compatriote s'éloigne avec force salutations et remerciements demandant, comme plus tard certain petit ragot au chapeau pointu devait le faire au chevalier de Grammont qu'il venait de dépouiller, pardon de la liberté grande.

On obtient tout ce dont on a besoin avec de la politesse, disait Menjouyn de la Cavane à ses hommes.

Il faut croire que lui-même ne suivit pas toujours le conseil qu'il donnait à ses matelots et qu'il écorcha trop durement le mouton, car il eut besoin de lettres de rémission.

Je ne puis vous dire de quel pays était ce corsaire au parler si doux et si persuasif, mais, quand je le vois si souple, si adroit, sachant si bien se tourner pour retomber sur ses

jambes, je ne puis m'empêcher de penser que ce devait être ....un cadet de Gascogne.

Gabriel MARCEL.

T. 25. d. nº 25.

t

Año de 1571

Relacion [1] que diò en Madrid Vizente Steves natural de Xerez de la frontera à 11 de Octubre de 1571, sobre robos que hacian los Cosarios franceses en las costas de Indias.

En la villa de Madrid à 11 dias del mes de octubre de 1571 años de parte de Gabriel de Zayas, Secretario de Su Magestad, se refirio al Illmo Señor Don Juan de Ovando Presidente en el Real Consejo de las Indias, cómo un hombre que alli venia era llegado de Francia, y traia cierto testimonio segun parescio, firmado de Juan de Olaegui Secretario de Don Frances Dalava Embaxador en Francia, su Señoria Illma fuese servido de oirle lo que pasava cerca de haber sido preso por Franceses Cosarios, y haviendo Su Sria Illma leido el dicho testimonio, é oydo al dicho hombre, é preguntadole algunas cosas cerca dello, mandó se recibiese del juramento, y así se rescivió solemnemente en forma de derecho so cargo del qual prometio de decir verdad de lo que supiese, y le fuese preguntado, y Su Sa Illma mando á mi Joan de Ledesma Scrivano de Camara del dicho Consejo examinase al dicho hombre cerca de lo suso dicho, el qual preguntado dijo : llamarse Vicente Steves natural de Xerez de la Frontera, de edad de 25 años poco mas ó menos.

Preguntado que tanto há que pasó á las Indias y con que licencia, dijo, que ha diez ó doze años, en la flota de que fue

1. Nous respectons scrupuleusement l'orthographe de ce curieux document.

por General Don Juan Tello, y fue por Marinero en el navio de Antonio Lopez, y salió de Canaria con licencia del Governador Juez de registros.

Preguntado dixo, que desde la Dominica se apartó Don Juan Tello para la Nueva Spaña, y su Almiranta fue con la flota de Tierra firme, y este testigo fue con la dicha nao por Marinero á Tierra firme, y llegado al Nombre de Dios cayo malo, y en estando para ello se fue á Xamaica en una fragata por Piloto, y alli hizo asiento, y se caso, y despues aca há usado de oficio de Piloto en todas las Indias.

Preguntado como fue este á Normandia en la fragata en que fue hallado en Onofleur cerca de Habra de gracia, dijo : que lo que pasa es, que estando este sobre Nombre de Dios de donde habia salido en dos dias del mes de Marzo proximo pasado, con una fragata en que iba por Piloto, suya deste testigo, y de Rodrigo Caro vecino de Sancto Domingo, en la qual iban siete Marineros, los dos della Flamencos, el uno se llamava Cornieles, y el otro Miguel, y dos Vizcaynos, que el uno llamaban Pedro de la Masvea que era Maestre, y el otro Martin de Villar, y otro era Portugues que se llamaba Manuel Jorge, con un hijo suyo que se llamaba Vicente, y que no se acuerda del nombre del otro, mas de que era Vecino de Truxillo en Honduras, y asi mesmo iba en la dicha fragata el dicho Rodrigo Caro, é iban á cargar de Sal á la Villa de Valladolid de la Provincia de Campeche ; y haviendo salido del Puerto á Barlovento como tres leguas, al amanescer comenzaron á darle caza un navio Frances de hasta sesenta ó setenta toneladas, y una pinaza grande, y todo aquel dia le fueron dando caza à la fragata hasta la noche, camino de Cartagena, por que aunque llevaban su viage á otra parte volvieron por aquella derrota por escaparse, y llegaron á Cartagena donde dieron aviso à Pero Hernandez de Busto Governador, de que andaban Cossarios por la costa, el qual despachó luego una fragata con aviso al Nombre de Dios, y de Cartagena : este y sus compañeros se fueron á la costa de Campeche donde surtos en la Baya de Conil, sin viento ninguno llegó una pinaza con 37 Franceses dentro y los rindieron, y prendieron á este testigo, y al dicho Maestre Pedro de la Masvea; y que de los mismos Franceses entendió, y de un Piloto

Spañol que con ellos venia que se llamaba Bernal, casado en Sevilla, que la dicha pinaza era la que primero les habia dado caza, que se habia perdido de la nao huyendo de dos Galeones que salieron de Nombre de Dios en su seguimiento, por el aviso que envio el Governador de Cartagena, y que los demas Marineros que con ellos venian se habian ido á Tierra y desamparando la fragata, y questo paso en 8 dias del mes de Mayo, y despues repartiendo parte de su Gente en la fragata tomaron la derrota de Francia, haviendo estado en la dicha Baya de Conil doze dias, sustendandose de la provision que habia en la Fragata; y despues que se hallaron sin bastimentos viendo queste testigo era Marinero, le maltrataron y apremiaron para que les diese Puerto donde pudiesen tomar provision, y él forzado dellos los encaminó á una villa que está en el Cabo de Cotoche que es en la Provincia de Yucatan, y surgieron en la costa dos leguas de la Villa, y de los Franceses salieron á tierra 23 á proveherse de bastimentos, y viendo que no volvia ninguno, y que habian sobrevenido en la orilla de la mar cantidad de Indios flecheros, diez de los dichos Franceses que quedaron se pasaron á la fragata, y este que declara con ellos, y echando la pinaza á fondo se hicieron á largo la via de Francia, y llegaron á Normandia sin ningun contraste, y que no sabe ni entiendió sus nombres de estos Franceses.

Preguntado que tantos dias estubo en poder de los dichos Franceses, y en el dicho tiempo, qué entendió del designio que llevaban, y que robos y daños otros oviesen hecho, dijo; que como tiene dicho estubo en su poder desde 8 de Mayo que le prendieron hasta ultimo de julio que aportaron á Normandia, y entendio dellos quel disignio que habian llevado los dichos cosarios quando salieron de Francia fue reconoscer y descubrir el Puerto y Rio de chagre, y asi habian venido á él y estado dentro con la pinaza, donde haviendolo sabido el dicho Diego Flores de Valdes habia enviado en busca dos chalupas, y los dichos cosarios tomaron las chalupas, y la Gente que en ellas iba salió á tierra, y que viendo que eran sentidos fueron á la dicha costa de Campeche, donde como tiene dicho los prendieron, y que entendió de los dicho Franceses y del Piloto Spañol que está casado en

Triana, que con ellos iba, que habian robado en el dicho rio de Chagre un barco con cantidad de sedas y lienzos y bino, y otras cosas, y en la dicha costa de Campeche habian robado un navio cargado de mantas, miel, y Zera, y en la Margarita una Caravela en que iban quarenta pipas de bino, y sobre el Nombre de Dios otra caravela cargada de carne y carneros que venia del Rio de la Hacha á venderlo á la Flota y que estos robos habian hecho despues que partieron de Francia en esta manera : quel navio se quedaba en Alta mar, y la pinaza entraba por el rio y Puertos de suso dichos, y hacia los dichos robos, y los llevaba á la nao, y que con ellos habia la nao vuelto en Francia, pero que no sabe que valor tubiesen ni cuyos eran.

Iten dijo : que entendió, que en la dicha pinaza iba por Piloto un negro que no sabe como se llamaba, aunque le paresze que oyó decir que se decia Baltasar, el qual era del nombre de Dios, y que los dichos Franceses le habian prendido en otro viage que habian hecho antes, en el qual al tiempo que las chalupas andaban en vuelta con la pinaza en el dicho rio de chagres se habiá huydo de los Frenceses, y se fue á tierra la via de Panama, y este negro por haber andado mucho tiempo con ellos podrá dar relacion de otros muchos robos que se entiende que han hecho, y los designiós que tienen estos cosarios.

Item dijo que los dichos Franceses persuadieron mucho á este que declara, que se quedase con ellos para volber al Rio de Chagre con navios y quantidad de Gente á robar á Panama, lo qual decian muy determinadamente, que querian hacer esta Primavera que viene, y cree que pues el dicho Bernaldo Piloto fue escondido por los Franceses luego que llegaron á Normandia, como consta por el testimonio, que fué el detenelle para este efecto, y por muchas diligencias quel dicho Don Frances Dalava hizo por haverle, segun este testigo entendió no le pudo descubrir.

Preguntado dijo : Que desde que este testigo ha que reside en la dicha Isla de Xamayca, há entendido que cada año cosarlos Franceses é Ingleses hacen muchos robos por aquellos Puertos de Tierra firme, desde la Margarita hasta el Nombre de Dios de ordinario, y muchas vezes por todas las

demas costas de las Indias, y en la Isla Española en la vanda del Norte. Sobre lo qual dijo su dicho á instancia del Embaxador en Paris ante uno de los del Consejo del Rey de Francia, donde declaró los robos que habia entendido haber hecho cosarios Franceses en las costas de las Indias de Su Magestad, y de lo que tiene declarado haverle sucedido á este testigo, y que los robos de que déclaró y se acuerda son los siguientes.

Una Fragata que habrá tres años venia del Nombre de Dios á Cartagena, que era de Pedro de Barrios, y Maestre Manuel Gomez ambos Portugueses : la robaron Franceses con quantidad de mas de 400 mil ducados que traija en oro y plata, y el que lo robo oyó decir que se llamaba el Capitan Brondel. Y que agora dos años sobre el Rio grande robaron una Urca de Pero Menendez cargada de mercadurias.

Iten, dos navios que Franceses tomaron cargados de cueros en Puerto Real, de la banda del Norte de la Isla Española, y que esto lo sabe de oydas, y asi lo declaró por ques notorio en aquellas costas.

Iten dijo : Que estando este en Normandia quando fué llevado por los cosarios, vio á siete, ú ocho Franceses que le conoscieron de haberle visto en Indias, y nombraron por su nombre, y entendió que se van en Indias otros Franceses cosarios y se hacen allá ladinos é platicos de la tierra, y toman noticia de los Puertos, y son los que despues vuelben á hacer daño y robos en ellas, por lo qual convenia grandemente se remediase en los Franceses que hallasen en las Indias, y esto es lo que sabe para el juramento que tiene hecho, y firmolo de su nombre. = Vicente Estevez = Ante mi = Joan de Ledesma.

Iten. Fué preguntado el dicho Vicente Estevez, y declaro só cargo del dicho juramento á cerca de las señas del dicho Bernal Piloto é dijo, que como dicho tiene, es casado en Triana, segun este testigo le oyó al mesmo Bernal, y es hombre alto de cuerpo, blanco, algo tahena la barba y cabello, de hasta 35 años de edad, y hombre flaco, y que no sabe donde tenga hacienda alguna, mas de que, segun le oyó, acude á Sevilla y á Triana.

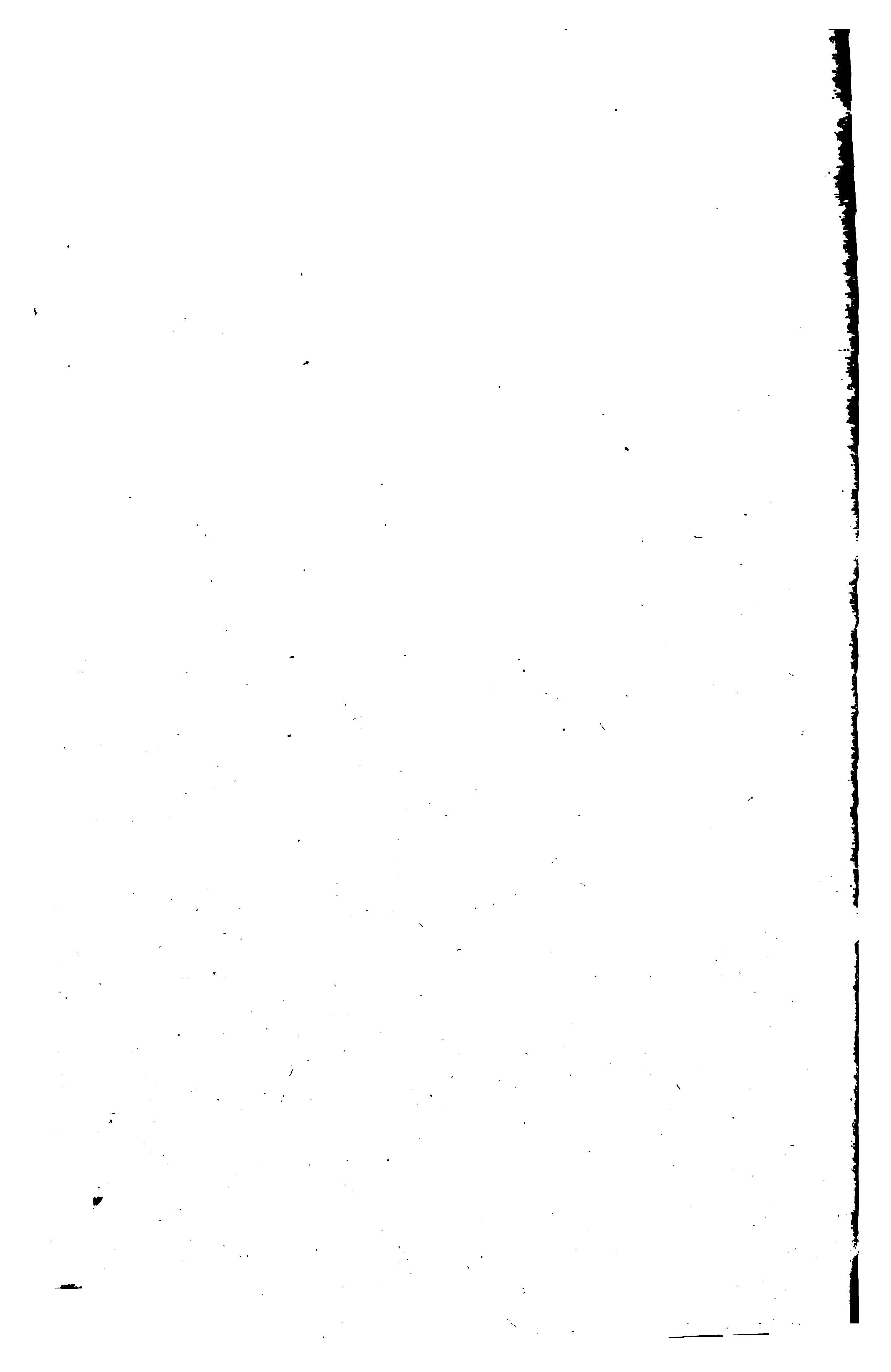
Iten dijo : Que quando este testigo iba en poder de los

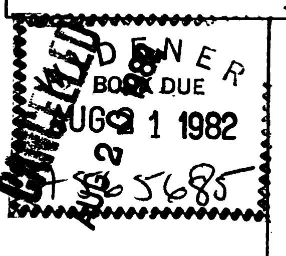
dichos çosarios llevaba tanto temor, se recataba tanto del dicho Bernaldo, como de los mismos cosarios Franceses, porque colligio del ser hombre de quien no podia tener seguridad; y esto es lo que sabe, y la verdad para el juramento que hizo, é firmólo. = Vicente Estevez. =

Hallase original en el Archivo Gen. de Indias de Sevilla, entre los papeles trahidos de Sim^cas^ legajo 6° de Relaciones y descripciones.

Confrontose en 16 de Agosto de 1793 = V°. B°, M^n^. F^z^ de Navarrete. =

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.




WIDENER
BOOK DUE
AUG 2 1 1982
CANCELLED